



COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE
NATIONAL CAPITAL COMMISSION

n° 2022-D06

Au Conseil d'administration

Pour: INFORMATION

Date 2022-06-23

Sujet/titre

Stratégie sur les forêts de la CCN – Mise en œuvre

Sommaire

- Les arbres et les forêts sur les terrains fédéraux contribuent à la qualité de vie des résidents et des visiteurs et constituent un des plus puissants outils d'adaptation aux changements climatiques. La Stratégie sur les forêts de la CCN cherche à améliorer les pratiques de la CCN en matière de conservation et d'entretien des arbres. À la suite de l'approbation de la Stratégie sur les forêts, la nouvelle équipe de foresterie du Centre d'expertise a développé une approche de mise en œuvre de cette stratégie. Cette approche consiste, en autres, mettre en place des projets, des programmes et des partenariats afin de matérialiser les objectifs de la Stratégie sur les forêts et les différentes mesures identifiées.
- La présentation au conseil d'administration de l'approche de mise en œuvre permettra à l'équipe de foresterie urbaine de continuer dans l'élaboration de projets, de programmes et de partenariats favorisant la mise en valeur de la forêt urbaine sur les terrains de la CCN, contribuant ainsi à la survie, la vigueur, la longévité et la diversité des arbres sous notre juridiction.

Aperçu du risque

- La mise en œuvre de la stratégie sur les forêts permettra de contribuer à l'atteinte des objectifs corporatifs dans le contexte de la Stratégie de développement durable.
- La mise en œuvre de pratiques de foresteries urbaines pourrait contribuer à faciliter les opérations d'entretien et de gestion de terrains.

Recommandation

- S.O.

Soumis par : Pierre Vaillancourt, VP, D&C

Nom

Signature

1. Priorités stratégiques

- La Stratégie sur les forêts découle de la Stratégie de développement durable de la CCN et a pour principal objectif d'améliorer les pratiques de la CCN en matière de forêt urbaine, notamment pour optimiser sa contribution dans l'adaptation aux changements climatiques. La Stratégie sur les forêts est aussi parfaitement cohérente avec :
 - le mandat de la CCN
 - le Plan pour la capitale du Canada (2017-2067)
 - le Plan des terrains urbains de la capitale (2015)
 - le Plan de secteur du cœur de la capital du Canada (2005)

2. Autorité

- S.O.

3. Contexte

- Les terrains de la CCN comprennent énormément d'arbres et des peuplements forestiers. La forêt urbaine génère de nombreux bienfaits environnementaux, sociaux et économiques et elle est essentielle à la perception et au renom de la capitale du Canada en tant qu'endroit pittoresque et riche. De plus, la forêt urbaine est considérée par plusieurs comme une infrastructure importante pour l'adaptation aux changements climatiques, une priorité de la Stratégie de développement durable de la CCN.
- Toutefois, la forêt urbaine est sujette à plusieurs stress importants : compaction du sol, sels de déglacage, pollution de l'air, blessures mécaniques au tronc, épisodes de sécheresse, pollution lumineuse, feux, insectes nuisibles et maladies, plantes envahissantes, entretien des lignes hydroélectriques, chantiers de construction, etc.
- Par l'adoption récente de sa Stratégie sur les forêts, la CCN a défini ses engagements, objectifs et son plan d'actions pour mieux protéger, entretenir, agrandir et diversifier sa forêt urbaine. La prochaine étape est la mise en œuvre de cette stratégie par la réalisation de programmes et projets relatifs aux différentes mesures identifiées dans la Stratégie sur les forêts de la CCN 2021-2016, en débutant par celles ayant été qualifiées de prioritaires.

4. Analyse des options

- Il fut déterminé que la mise en œuvre de la Stratégie sur les forêts serait pilotée par l'équipe de foresterie du Centre d'expertise de Design & Construction, en collaboration avec les portfolios à qui reviennent la responsabilité de la gestion des terrains.

5. Détails financiers

- S.O.

6. Opportunités et résultats attendus

- La mise en œuvre de la Stratégie sur les forêts vise le lancement de plusieurs projets, programmes et partenariats qui permettront d'améliorer les pratiques de la CCN concernant les arbres et les forêts sur les terrains de la CCN :
 - Mieux connaître nos arbres et nos forêts en mettant à jour l'inventaire du couvert forestier et l'inventaire des arbres des terrains urbains
 - Protéger le couvert forestier existant en élaborant des lignes directrices sur la protection des arbres patrimoniaux, d'autres sur la protection des arbres à proximité des chantiers et d'autres sur la gestion des espèces exotiques envahissantes
 - Planter les bons arbres aux bons endroits, en visant la plantation de 100 000 arbres d'ici 2026, en déterminant les espèces convenant au futur climat de la capitale et en adoptant des lignes directrices pour améliorer les pratiques de plantation et l'entretien des jeunes arbres
 - Gérer dans une optique de résilience, de sécurité et d'efficacité en améliorant la conformité des opérations aux lignes directrices, en intégrant mieux la protection des arbres aux procédures de gestion de projet et en établissant un programme d'entretien systématique
 - Mobiliser les partenaires et la collectivité, notamment en coordonnant des projets de plantation d'arbres des organismes de la communauté et avec les 2 villes afin de maximiser les ressources et les avantages.
- L'amélioration de notre gestion des arbres aura des impacts positifs sur plusieurs aspects de la mission de la CCN, notamment l'expérience paysagère des usagers et visiteurs de nos sites et l'adaptation aux changements climatiques. L'amélioration des taux de survie des arbres plantés aura un impact positif sur tous les projets de construction et réfection d'infrastructures en réduisant les coûts de remplacements des végétaux morts.

7. Risques et mesures d'atténuation

- Une analyse de risque sera effectuée pour chacune des actions/mesures à élaborer.

8. Consultations et communication

Intervenant	Date	Objectif
Ville d'Ottawa & Ville de Gatineau	2021-11-15	Débuter la collaboration pour une nouvelle étude du couvert forestier
Aménagement de la capital	2022-03-29	Valider que l'approche de mise en œuvre demeure cohérente avec l'intention de l'auteur de la Stratégie sur les forêts
Intendance de la capital	2022-03-30	Partager l'approche de mise en œuvre avec le portefeuille Ceinture de verdure et Terrains urbains de l'Ontario

9. Prochaines étapes

- Effectuer des estimations financières plus élaborées afin de budgéter chacune des actions dans un plan quinquennal financier détaillé.
- Présenter ce plan quinquennal financier détaillé au comité de haute direction (CHD) à l'automne 2022.
- Continuer les démarches entreprises afin de matérialiser les mesures prioritaires identifiées dans la Stratégie sur les forêts.
- Identifier les autres mesures à concrétiser dans les prochaines années de mise en œuvre.

10. Liste des annexes

- S.O.

11. Auteurs de la proposition

Pierre Vaillancourt, Vice-président, Design and Construction

Iulia Madularu, Directrice Centre d'expertise, Design and Construction

Yoland Charette, Chef architecture de paysage et design industriel, Design and Construction

Bruno Chicoine, Ingénieur forestier, Design et construction